

Note d'information des Groupes Spécialisés n° 2.1 et n° 6

Liste des usines de fabrication des systèmes de façades ou de fenêtres respirantes

Groupe Spécialisé n° 2.1 « Produits et procédés de façade légère et panneau sandwich »

Groupe Spécialisé n° 6 « Composants de baies et vitrages »

Décision du 20 janvier 2026.

Objet :

Les Groupes Spécialisés n° 2.1 et n° 6 de la Commission chargée de formuler des Avis Techniques examinent des procédés de façades ou de fenêtres respirantes.

Les usines fabriquant ces procédés doivent faire l'objet d'un suivi suivant les dispositions du §3 du Cahier du CSTB 3759.

Liste des ateliers de fabrication disposant d'un audit satisfaisant :

SOCIETE	DATE DU DERNIER AUDIT	EVALUATION TECHNIQUE	SYSTÈME	§3.3 CAHIER CSTB 3759
OUEST ALU Rue Saint Eloi 85500 LES HERBIERS	07/04/2017	6/15-2242*01Mod	KL-AIR2	cas 1.2
RINALDI 26,Rue du 7em Bataillon 02320 PINON	21/06/2017	2.1/15-1669_V1	STRUCTAL 20	cas 1.2
SOFRADI 11 Avenue Descartes PA de Ragon 44119 Treillières	16/04/2018	6/14-2211_V1	I-PROCESS 5200 Evolution'air	cas 2
SERALU 2 rue de l'Industrie 85640 MOUCHAMPS	02/08/2019	2.1/13-1538_V1	SFC 85 Respirant	cas 2
SIMEON Via Pacinotti 30020 NOVENTA DI PIAVE Italie	17/07/2020	2.1/13-1538_V1	SFC 85 Respirant	cas 2
GAUTHIER Les Fangeas 43370 SOLIGNAC/Loire	16/11/2020	2.1/13-1538_V1	SFC 85 Respirant	cas 2

SOCIETE	DATE DU DERNIER AUDIT	EVALUATION TECHNIQUE	SYSTÈME	§3.3 CAHIER CSTB 3759
ALU RENNAIS Route de Pacé 35 520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	31/05/2021	6/19-2395_V2	AFS 115	cas 2
PMN 19,Boulevard du Petit Quinquin 59817 LESQUIN	02/06/2021	2.1/13-1538_V4	SFC 85 Respirant	cas 2
BLUNTZER SAINT MAURICE SUR MOSELLE 88165 LE THILLOT	29/07/2021	2.1/13-1538_V4	SFC 85 Respirant	cas 2
BYSTEEL Rua dos Pitancinhos, PALMEIRA, 4700-727 BRAGA Portugal	11/01/2022	2.1 /14-1608_v2	Mecano Respirant	cas 2
FACAL FACADE ENGINEERING Zona Industrial de Fontiscos – Rua B, n°1 AP 224 4784-909 Santo Tirso Fontiscos Portugal	05/02/2024	2.1/13-1538_V4	SFC 85 Respirant	cas 2
CMA Aluminium 69 Rue Chaptal 22000 Saint-Brieuc	25/06/2025	6/19-2395_V2	AFS 115	cas 2

Pour rappel :

Cas 1.2 : l'entreprise conçoit et fabrique son propre système respirant mais la maquette de l'essai de non-embuage et la série pour le chantier ne sont pas fabriquées dans le même atelier.

Cas 2 : cas où l'entreprise fabrique un seul système sous ATec/DTA qu'elle n'a pas conçu.

Cas 3 : cas où l'entreprise fabrique des systèmes sous ATec/DTA qu'elle n'a pas conçu.